

## Baruch SPINOZA, *Traité théologico-politique* (1670)

### Thème II - Obéissance et servitude.

#### Introduction

Spinoza est, avec Thomas Hobbes, l'un des premiers théoriciens modernes de l'État. La nouvelle théorie de l'État, au 17<sup>e</sup> siècle, utilise les notions de « pacte social » et de « droit naturel ». L'État est défini comme une association d'individus, au service des droits naturels de l'individu. L'idée de « contrat » ou de « pacte » social exprime cette idée d'un État construit par et pour les individus qui en sont les membres (les « citoyens » ou les « sujets »). Le *Traité théologico-politique* a pour but de faire comprendre la raison d'être de l'État et la nature de l'État idéal. L'État idéal est le plus rationnel, le plus conforme à la nature humaine, aux intérêts de l'individu.

Pour cela, il faut partir de l'individu : il faut d'abord connaître le droit naturel de l'individu. La notion de « droit naturel » exprime l'idée d'un droit lié à la nature humaine, qui est donc universel, valable en tout lieu et en tout temps, indépendamment des lois de l'État. Spinoza définit le droit naturel de manière réaliste : il ne s'appuie pas sur une morale mais sur la connaissance de la nature. Le droit d'un être se confond avec sa manière naturelle d'exister. Par exemple les gros poissons, par nature, mangent les petits : manger les petits poissons est donc pour eux un droit naturel. Le droit naturel d'un être se déduit de son être même, tel que la nature l'a produit. Suivant la loi de la nature, tout être naturel désire persévéérer dans son être : son « droit » naturel se confond donc avec sa « puissance » naturelle, la puissance dont il dispose pour se conserver en vie.

Ce raisonnement est valable pour l'homme. Chaque individu veut sa sécurité, et tout ce qui est utile à sa sécurité. Pour les hommes, vivre en communauté est la meilleure manière de vivre en sécurité. Comme Hobbes, Spinoza considère que la vie commune n'est pas possible sans l'État. D'où la notion de « pacte social » : la communauté n'est pas possible sans un « transfert de souveraineté », un pacte par lequel les individus consentent à renoncer à leur liberté, acceptent d'obéir à un pouvoir souverain. Il n'y a pas de sécurité sans communauté, ni de communauté sans obéissance. C'est ce que la raison nous représente, puisque la raison nous fait connaître ce qui est nous est utile.

Il y a dans le *Traité théologico-politique* deux autres grandes thèses, qui sont relatives à la religion et au rapport entre l'État et la religion. La première concerne le sens de la religion, qui a selon Spinoza une fonction politique. Spinoza fait une interprétation politique du texte biblique. Le texte de l'Ancien Testament montre, d'après Spinoza, que

les hommes ont eu besoin de croire en Dieu pour former une communauté politique. Le royaume des Hébreux était une théocratie, le résultat d'un pacte que les hommes avec Dieu par l'intermédiaire du prophète Moïse. Les textes religieux (les Écritures) n'ont pour Spinoza aucune valeur de connaissance mais ils ont une utilité politique en tant qu'ils disposent les hommes à obéir aux lois. Pour Spinoza, c'est parce que les hommes n'étaient pas encore pleinement rationnels qu'ils étaient disposés à croire la parole des prophètes et à l'origine divine de la loi. Le rationalisme met en lumière la véritable raison d'être des lois, qui est de rendre possible la communauté pour le bien de l'individu.

L'autre grande thèse est que par nature l'homme est doté d'une liberté de conscience. Penser par soi-même et dire ce qu'on pense est donc un droit naturel de l'homme, que l'État devrait avoir pour but de protéger. Dans les cités antiques comme le royaume des Hébreux, la religion garantissait l'obéissance aux lois mais étouffait la liberté de conscience. L'État le plus rationnel, le plus conforme à la nature humaine, est donc pour Spinoza celui qui se donne pour but la liberté, la protection du droit naturel de l'individu à la liberté d'opinion et d'expression, notamment en matière de religion. Ainsi toutes les croyances religieuses peuvent coexister dans l'État, qui ne doit pas demander d'adhérer à une vérité mais simplement d'obéir aux lois. L'État idéal, pour Spinoza, est l'État démocratique, dans lequel les hommes peuvent penser et débattre librement, à la condition de toujours obéir aux lois votées à la majorité.

## Texte

*Nous sommes tenus d'exécuter absolument tout ce qu'enjoint le souverain, alors même que ses commandements seraient les plus absurdes du monde ; la Raison nous ordonne de le faire, parce que c'est choisir de deux maux le moindre. (...) Peut-être, pensera-t-on, que, par ce principe, nous faisons des sujets des esclaves ; on pense en effet que l'esclave est celui qui agit par commandement et l'homme libre celui qui agit selon son bon plaisir. Cela cependant n'est pas absolument vrai, car en réalité être captif de son plaisir et incapable de rien voir ni faire qui nous soit vraiment utile, c'est le pire esclavage, et la liberté n'est qu'à celui qui de son entier consentement vit sous la seule conduite de la Raison. Quant à l'action de commandement, c'est-à-dire à l'obéissance, elle ôte bien en quelque manière la liberté, elle ne fait cependant pas sur-le-champ un esclave, c'est la raison déterminante de l'action qui le fait. Si la fin de l'action n'est pas l'utilité de l'agent lui-même, mais de celui qui la commande, alors l'agent est un esclave, inutile à lui-même ; au contraire, dans un État et sous un commandement pour lesquels la loi suprême est le salut de tout le peuple, non de celui qui commande, celui qui obéit en tout au souverain ne doit pas être dit un esclave inutile à lui-même, mais un sujet. Ainsi cet État est le plus libre, dont les lois sont*

*fondées en droite Raison, car dans cet État chacun, dès qu'il le veut, peut être libre, c'est-à-dire vivre de son entier consentement sous la conduite de la Raison. De même encore les enfants, bien que tenus d'obéir aux commandements de leurs parents, ne sont cependant pas des esclaves ; car les commandements des parents ont très grandement égard à l'utilité des enfants. Nous reconnaissons donc une grande différence entre un esclave, un fils et un sujet, qui se définissent ainsi : est esclave qui est tenu d'obéir à des commandements n'ayant égard qu'à l'utilité du maître commandant ; fils, qui fait ce qui lui est utile par le commandement de ses parents ; sujet enfin, qui fait par le commandement du souverain ce qui est utile au bien commun et par conséquent aussi à lui-même. Par ce qui précède je pense avoir assez montré les fondements de l'État démocratique, duquel j'ai parlé de préférence à tous les autres, parce qu'il semblait le plus naturel et celui qui est le moins éloigné de la liberté que la Nature reconnaît à chacun. Dans cet État en effet nul ne transfère son droit naturel à un autre de telle sorte qu'il n'ait plus ensuite à être consulté, il le transfère à la majorité de la Société dont lui-même fait partie ; et dans ces conditions tous demeurent égaux, comme ils l'étaient auparavant dans l'état de nature.*

**Thèse** – Ce texte de Spinoza pourrait être résumé par la formule célèbre de Rousseau : « Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas ; il a des chefs et non pas des maîtres. » Spinoza souligne la différence entre l'obéissance à la loi et la servitude, la différence entre le civisme du citoyen et l'esclavage. Spinoza utilise la notion de « sujet » plutôt que celle de « citoyen » : le sujet est le citoyen, c'est-à-dire l'homme en tant qu'il est assujetti (soumis) aux lois de l'État.

**Argument 1** – Comment peut-on être libre en obéissant ? Spinoza donne une définition de la liberté qui ne correspond pas à celle du sens commun : « **la liberté n'est qu'à celui qui de son entier consentement vit sous la seule conduite de la Raison** ». Selon cette définition, seul le sage est véritablement libre. Cette définition contraste avec celle de l'opinion commune selon laquelle « **on pense en effet que l'esclave est celui qui agit par commandement et l'homme libre celui qui agit selon son bon plaisir.** » « **Cela cependant n'est pas absolument vrai** », ajoute Spinoza : « être libre », pour l'opinion commune, c'est « ne pas être commandé », pouvoir faire ce qu'on veut, ce qu'il nous plaît de faire. Pour Spinoza, celui qui vit en suivant son bon plaisir sans écouter sa raison n'est pas véritablement libre. Ce n'est pas le fait de commander ou d'être commandé qui fait l'homme libre et l'esclave, mais « la raison déterminante » de la relation commandement/obéissance. Si celle-ci est justifiée par la raison, si la raison commande d'obéir, alors la liberté est dans l'obéissance.

La raison commande à l'homme ce qui lui est utile. La raison commande d'obéir aux lois en vertu de la théorie rationnelle de l'État, à laquelle la première phrase fait référence : « **Nous sommes tenus d'exécuter absolument tout ce qu'enjoint le souverain, alors même que ses commandements seraient les plus absurdes du monde ; la Raison nous ordonne de le faire, parce que c'est choisir de deux maux le moindre.** » Les « deux maux » entre lesquels il faut choisir sont : 1) le fait d'obéir à un pouvoir politique qui peut prendre des décisions absurdes et faire de mauvaises lois ; 2) le fait de se trouver dans « l'état de nature », une situation où n'existe aucun pouvoir politique pour garantir la possibilité de la vie commune. La raison commande d'endurer le premier mal, obéir aux lois, même si on en conteste la valeur, afin d'éviter le second mal, l'insécurité permanente de l'état de nature. C'est donc pour lui-même pour son propre bien, que l'homme rationnel choisit librement d'obéir aux lois.

**Argument 2** – En même temps qu'il justifie par la raison l'obéissance aux lois, Spinoza fournit le critère du pouvoir injuste, le critère de la tyrannie ou du despotisme, c'est-à-dire aussi le critère de l'esclavage, de la relation maître/esclave : « **est esclave qui est tenu d'obéir à des commandements n'ayant égard qu'à l'utilité du maître** ». L'esclave est celui qui obéit pour le bien du maître, alors que l'homme libre obéit pour son propre bien. Est esclave celui qui obéit non pour être utile à lui-même, mais pour être utile à son maître ; est tyrannique celui qui commande pour son propre bien et non pour être utile à ceux qu'il gouverne. « **Si la fin de l'action n'est pas l'utilité de l'agent lui-même, mais de celui qui la commande, alors l'agent est un esclave, inutile à lui-même** ; au contraire, **dans un État et sous un commandement pour lesquels la loi suprême est le salut de tout le peuple, non de celui qui commande, celui qui obéit en tout au souverain ne doit pas être dit un esclave inutile à lui-même, mais un sujet.** » Un « sujet » n'est pas un esclave, mais le citoyen d'un État dans lequel les lois, bonnes ou mauvaises, visent « le salut de tout le peuple », c'est-à-dire l'intérêt général.

Pour bien se faire comprendre, Spinoza emploie la métaphore de la relation parents/enfants : « **De même encore les enfants, bien que tenus d'obéir aux commandements de leurs parents, ne sont cependant pas des esclaves ; car les commandements des parents ont très grandement égard à l'utilité des enfants.** » Un citoyen n'est pas un enfant : Spinoza compare deux relations, celle de la loi et du citoyen, d'une part, celle du parent et de l'enfant d'autre part. L'autorité parentale apparaît justifiée par le fait que le commandement est au service du bien de l'enfant. Des parents qui utiliseraient leur pouvoir sur l'enfant pour leur propre intérêt aux dépens de ceux de l'enfant apparaîtraient tyranniques. Si la relation est saine, l'enfant doit obéir à ses parents pour son propre bien. De même, si le pouvoir politique n'est pas tyrannique, le citoyen doit obéir aux lois, parce qu'en obéissant, il est utile au bien commun et à lui-

même : est « sujet », écrit Spinoza, « **qui fait par le commandement du souverain ce qui est utile au bien commun et par conséquent aussi à lui-même.** »

**Argument 3** – Sur la base de cette distinction entre obéissance et servitude, Spinoza établit la supériorité du régime démocratique. L’État démocratique est le plus « naturel », en ce sens qu’il respecte « la liberté que la Nature reconnaît à chacun », c’est-à-dire la liberté de conscience, le pouvoir de faire usage de sa raison : « **l’État démocratique, duquel j’ai parlé de préférence à tous les autres, parce qu’il semblait le plus naturel et celui qui est le moins éloigné de la liberté que la Nature reconnaît à chacun.** » Dans l’État démocratique, en effet, l’obéissance aux lois n’est pas moins requise que dans tout autre État, mais les citoyens sont consultés, de sorte qu’ils peuvent exprimer leur opinion sur l’utilité des lois et contrôler le pouvoir politique, veiller à ce que les décisions prises soient au service de l’intérêt général et non pas du seul intérêt des gouvernants : « **Dans cet État en effet nul ne transfère son droit naturel à un autre de telle sorte qu’il n’ait plus ensuite à être consulté** », écrit Spinoza. Ce qui signifie que chacun consent à obéir au souverain à la condition de conserver son droit d’exprimer ce qu’il pense de ses décisions.

**Enjeu** – Le texte alimente la réflexion sur les rapports de l’État et du citoyen : l’État est-il l’ennemi de la liberté ? Le droit de résistance et la désobéissance civile peuvent-elles être justifiées ? Ces questions sont toujours d’actualité. La théorie rationaliste de l’État que propose Spinoza fait apparaître l’obéissance aux lois comme rationnelle et nécessaire. La condition de citoyen (ou de « sujet ») n’est pas pour Spinoza l’esclavage mais la liberté. Mais son argumentation souligne aussi le fait que cela ne vaut pas pour n’importe quel État. Si l’État est tyrannique, s’il commande dans l’intérêt exclusif des gouvernants aux dépens de celui des gouverné, la résistance au pouvoir peut être justifiée.